

République Française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE MIRABEAU

**Extrait du Procès Verbal
des Délibérations du Conseil Municipal
du 03 janvier 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le trois janvier à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Hugo DECROIX, Maire.

Etaient présents: Monsieur Hugo DECROIX, Monsieur Noël BARATHON, Monsieur Albert NALIN, Monsieur Christian FLAMARION, Madame Chantal BRUNI, Monsieur Alain FASSINO, Monsieur Jérôme MARTINEZ, Madame Cécile DUBAR, Madame Marie-Françoise DOMENGE

Absents: Monsieur Alexis DANAUS

Absents excusés:

Représentés : Monsieur Jérémy CHIAPELLO, Madame Karine DEBRAY, Monsieur André MEYER

D_003_2024

OBJET : Annulation délibération n°31/2023 : modification des limites d'agglomération -Hameau des Thumins

Monsieur le Maire explique que la préfecture demande le retrait de la délibération modifiant les limites d'agglomération au Hameau des Thumins. En procédant ainsi à cette modification, le conseil municipal est intervenu dans un domaine qui n'appartient pas à son champ de compétence.

Où cet exposé et Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide d'annuler la délibération n°31/2023.

par vote:

pour: 12

contre: 0

Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,
Hugo DECROIX

